

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021

### SOMMAIRE

Préambule

Article 1 : Objet des conditions générales de vente

Article 2 : Caractéristiques prestations proposées

Article 3 : Conditions tarifaires / prix

Article 4 : Étendue géographique

Article 5 : Modalités des commandes

Article 6 : Paiement

Article 7 : Garanties légales

Article 8 : Responsabilités

Article 9 : Données personnelles

Article 10 : Propriété intellectuelle

Article 11 : Archivage

Article 12 : Règlement des litiges

### Préambule

Ces Conditions générales de Ventes concernent PROTOTYPE STUDIO ainsi que son client. Elles régissent tous les services proposés par PROTOTYPE STUDIO dans le cadre de ses activités d'audiovisuel, sous réserve des éventuelles conventions particulières applicables entre PROTOTYPE STUDIO et le client. Les présentes conditions générales de vente sont applicables aux prestations nationales et internationales demandées par un client, personne physique ou personne morale. Le client, en acceptant ces conditions, accepte de conclure un contrat avec ledit vendeur PROTOTYPE STUDIO. Préalablement à toute transaction, le client reconnaît en avoir pris connaissance et déclare expressément les accepter dès validation du projet et signature du devis correspondant.

### Article 1. L'objet du contrat

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») visent à décrire les modalités de vente des prestations de service de PROTOTYPE STUDIO (ci-après « PROTOTYPE STUDIO »), les droits et les obligations de PROTOTYPE STUDIO et celles du client (ci-après « le client »). Elles expriment l'intégralité des obligations et des droits des parties. Le client dispose de la faculté de les imprimer. La réalisation par PROTOTYPE STUDIO des prestations de services décrites ci-après et prévues dans la proposition commerciale dûment approuvée et signée par le client (ci-après « bon de commande »), et ce, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du client. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client au CGV. PROTOTYPE STUDIO se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment ; Toute nouvelle version entrera en vigueur immédiatement et sera applicable à tout nouveau contrat conclu postérieurement à sa mise à jour.

### Article 2. Caractéristiques des prestations proposées

PROTOTYPE STUDIO propose au client la réalisation des prestations de services suivantes (ci-après (la(les) « prestations(s) ») :

2.1 L'accompagnement artistique du client (déterminer ses besoins) ;

2.2 Activité de conseil et supervision des projets en audiovisuel ;

2.3 Direction artistique et recherche graphique, conception, rédaction (script, note d'intention, scénario, story board) ;

2.4 Activité d'exécution pure : production et postproduction de support audiovisuel (montage, étalonnage, motion design, effets spéciaux) dans le domaine de la publicité ;

2.6 Réalisation, production et post-production de films publicitaires, de séries, d'habillage TV, de vidéo-clips pour le Cinéma, la Télévision ou Internet ;

2.7 Pré-production de projets dans ces domaines (notamment le repérage, les castings, les booking studio, le matériel de tournage, la direction de production) ;

2.8 La post production inclut le montage, l'étalonnage, l'animation 2d et 3d, les effets visuels dont le motion design, la retouche simple ou complexe des plans tournés (modélisation 3d et compositing)

Le client peut également se rendre sur le site internet de PROTOTYPE STUDIO pour avoir un aperçu des prestations de PROTOTYPE STUDIO sur un autre support à l'adresse suivante : <http://www.prototypestudio.fr/>

Toute revente de prestation sous quelque forme que ce soit et à quelque personne que ce soit et d'une façon plus générale des prestations, est strictement interdite.

### Article 3. Conditions tarifaires / prix

Les prestations sont fournies aux tarifs fixés par le bon de commande préalablement établi par PROTOTYPE STUDIO et accepté par le client. Une facture et un devis sont établis par PROTOTYPE STUDIO et remis au client pour chaque fourniture des prestations. Les prix figurant sur le devis sont valables durant trente jours à compter de l'édition de celui-ci, sauf mention contraire écrite sur le devis de la part de PROTOTYPE STUDIO. Les prix sont libellés en euros et calculés hors taxes. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur pour chaque prestation au jour de la réalisation.

### Article 4. Étendue géographique

Les prestations proposées par PROTOTYPE STUDIO s'adressent également aux commandes passées hors France métropolitaine, dans le monde entier, ce à quoi PROTOTYPE STUDIO s'engage.

### Article 5. Modalités des commandes

#### 5.1 Généralités

Les prestations commandées par le client seront fournies dans les délais et conditions fixées au bon de commande, ce à quoi PROTOTYPE STUDIO s'engage. Toute commande sera prise en compte par PROTOTYPE STUDIO à partir de la réception du bon de commande dûment signé par le client, et de l'encaissement d'un acompte de 30 % du prix total TTC fixé dans le bon de commande. PROTOTYPE STUDIO ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des prestations commandées par le client si celui-ci ne paie pas l'acompte dans les conditions et modalités décrites au présent article.

#### 5.2 Modification partielle de la commande en cas de prestations supplémentaires

Toute commande de prestation supplémentaire peut être prise en compte par PROTOTYPE STUDIO, dans la limite de ses possibilités et à condition d'être acceptée au préalable par PROTOTYPE STUDIO. En cas d'acceptation, cette prestation en supplément donne lieu à l'établissement d'un nouveau bon de commande signé par le Client et d'un acompte calculé conformément à l'article 5.1 des présentes CGV.

### 5.3 Modification partielle de la commande en cas de suppression partielle de la commande

À l'exclusion des cas de force majeure la suppression partielle de prestation par le client, sera traitée de la façon suivante :

- si la suppression partielle a lieu, plus de 10 jours inclus avant la date de la prestation et si le montant de la modification excède 25% du montant HT du bon de commande, le client est redevable de 25% du montant HT de la prestation supprimée à titre d'indemnité ; toutefois si le montant de la modification n'excède pas 25% le client est redevable de 10% du montant HT de ladite prestation.
- si la suppression a lieu, moins de 10 jours avant la date de la prestation, le client est redevable de 50 % du montant HT de la prestation supprimée à titre d'indemnité.

### 5.4 Annulation des prestations par le client

L'annulation des prestations par le client et ce, quelles qu'en soit les causes, à l'exclusion de la force majeure, exonère PROTOTYPE STUDIO de toutes ses obligations envers le client, elle sera traitée de la façon suivante :

- si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant la date de l'évènement : le client est redevable de 20 % du montant HT du bon de commande à titre d'indemnité ;
- si l'annulation a lieu entre 30 et 14 jours avant la date de l'évènement, le client est redevable de 40 % dudit montant ;
- si l'annulation a lieu entre 14 et 8 jours avant la date de l'évènement le client est redevable de 60 % de ce montant.
- Dans le cas où l'annulation a lieu moins de 8 jours avant la date de l'évènement, le client est redevable du prix total HT du bon de commande. Par conséquent il doit verser à PROTOTYPE STUDIO le solde du prix total de la prestation à titre d'indemnité.

### 5.5 Annulation des prestations par PROTOTYPE STUDIO en cas de force majeure

PROTOTYPE STUDIO se réserve la possibilité en cas de FM d'annuler totalement ou partiellement les prestations au client en adéquation avec le bon de commande. Le cas de force majeure est constitué, selon l'article 1218 du code civil : *« lorsqu'un évènement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées »* rendent impossible l'exécution des prestations.

- si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulte ne justifie la résolution du contrat ;
- si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations. PROTOTYPE STUDIO ne pourra être tenu responsable des dommages résultant d'un cas de force majeure et le client ne pourra prétendre à des indemnités à ce titre.

## 6. Paiement

A aucun moment, les sommes encaissées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes. Le client reconnaît explicitement son obligation de paiement à l'occasion de la passation de commande mais n'est débité qu'à la livraison. Il dispose d'un délai de 30 jours suivant l'envoi de la facture pour payer PROTOTYPE STUDIO. Les moyens de paiement éligibles sont le virement bancaire ainsi que le chèque, et ce, en fonction du montant de la prestation réalisée par PROTOTYPE STUDIO, tel que l'article 6.1 du présent contrat le précise. Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10 % de la facture totale par mois de retard, selon l'article 53 de la loi NRE, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€, selon l'article D441-5 du code de commerce.

### 6.1 Modalités de règlement

Le règlement des prestations s'effectue exclusivement en euros, soit par chèque à l'ordre de PROTOTYPE STUDIO, soit par virement bancaire aux coordonnées bancaires figurant sur chaque facture. Le paiement des prestations est réalisé de la façon suivante :

- le paiement d'un acompte lorsqu'il est demandé
- le paiement du solde du prix des prestations après leur fourniture.

### 6.2 Pénalité de retard

En cas de retard de paiement des sommes dues par le client au-delà de la date d'échéance figurant sur la facture, le client est redevable de plein droit et sans formalité aucune, ni mise en demeure, de pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur majoré de 10 points, du montant TTC ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, sans préjudice de toute autre action que PROTOTYPE STUDIO est en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

## Article 7. Garanties légales

PROTOTYPE STUDIO s'engage à remettre au client une prestation conforme à sa demande, selon les articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation. PROTOTYPE STUDIO est tenu des vices rédhibitoires de la chose dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Lorsque le client agit en garantie légale de conformité, ce dernier :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- a droit à la réparation, au remplacement du bien, ou, à défaut, à la réduction du prix, ou à la résolution du contrat sous réserve des conditions prévues par les articles L.217-8 à L.217-14 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien ou service, y compris du bien ou service comportant des éléments numériques durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien pour les biens neufs (douze mois suivant la délivrance pour les biens d'occasion).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie. Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la prestation vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il pourra choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

## Article 8. Responsabilités

### 8.1 Responsabilité de PROTOTYPE STUDIO

PROTOTYPE STUDIO garantit, conformément aux dispositions légales, le client contre tout défaut de conformité des prestations et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des prestations fournies et les rendant impropres à l'usage auxquelles elles étaient destinées, à l'exclusion de toute négligence ou faute du client. PROTOTYPE STUDIO n'est pas responsable de l'éventuel mauvais fonctionnement ou encore de l'incompatibilité des supports fournis par le client avec les matériels de PROTOTYPE STUDIO. Sa responsabilité est limitée au montant HT payé par le client pour la prestation. En aucun cas, PROTOTYPE STUDIO ne pourra être tenu responsable d'éventuels préjudices indirects, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance grave du service fourni par PROTOTYPE STUDIO, tels que le préjudice commercial, la perte de commande, l'atteinte à l'image de marque, le trouble commercial quelconque, la perte de bénéfice ou de client ainsi que pour toutes réclamations formulées par un tiers contre le client pour lesquelles le client sera son propre assureur et devra contracter les assurances appropriées.

## 8.2 Responsabilité du Client

Le client sera responsable, vis à vis de PROTOTYPE STUDIO ou de son personnel, de ses agissements. Le client s'engage à fournir des informations justes détaillant la nature et l'environnement de la commande à réaliser. Il s'engage à prévenir PROTOTYPE STUDIO de tout changement concernant les données fournies et sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées. Le client doit fournir une adresse électronique et une adresse postale valides. Les dégradations, casses et disparitions de matériels de la propriété de PROTOTYPE STUDIO sont à la charge du client. Elles seront facturées à leur valeur de remplacement et/ou remise en état. Le client reste seul responsable vis-à-vis de PROTOTYPE STUDIO, de ses prestataires et participants, il assume les responsabilités découlant de l'exécution des prestations rendues par ses propres prestataires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

## Article 9. Données personnelles

Les données personnelles sont les informations nominatives transmises par un client à l'occasion de sa commande à PROTOTYPE STUDIO. PROTOTYPE STUDIO collecte uniquement les prénoms, noms et moyens de contact du client. La finalité du traitement de ces données est uniquement la vente des services par PROTOTYPE STUDIO sans passer par un tiers. PROTOTYPE STUDIO s'engage à ce que ces données restent réservées à l'entreprise, il en assume lui-même la responsabilité. PROTOTYPE STUDIO s'engage à ce que le client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant. Le client peut demander des précisions sur l'utilisation et la conservation qui sera faite de ces données par PROTOTYPE STUDIO qui s'engage à donner ces informations en cas de demande de celui-ci.

## Article 10. Propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété et/ou d'usage sur les noms, dénominations, emblèmes, logos, marques, autres signes ou autres droits d'auteurs, de propriété littéraire, artistique ou industrielle appartenant à PROTOTYPE STUDIO, quel qu'en soit le contexte ou la destination, notamment à des fins publicitaires ou promotionnelles ou associant expressément ou implicitement PROTOTYPE STUDIO à ses activités sauf autorisation expresse, préalable et écrite de PROTOTYPE STUDIO. Les textes et les éléments graphiques, leur assemblage dans les prestations ou sur le site internet, les bases de données 2D et 3D, la méthodologie, les technologies, scripts et développements créés pour la fabrication des images sont la propriété exclusive de PROTOTYPE STUDIO et sont protégés au titre de la législation applicable en matière de droit d'auteur. Les droits de propriété intellectuelle sont de même reconnus exclusivement à PROTOTYPE STUDIO sur les images fabriquées par elle, alors même qu'une finalisation 2D aura pu se faire en coopération avec une autre entreprise. Le client reconnaît gracieusement à PROTOTYPE STUDIO tous droits d'utilisation sur quelque support que ce soit, actuel ou futur, des images fabriquées par elle dans le but de sa propre publicité. Les logos, signes distinctifs de PROTOTYPE STUDIO sont protégés au titre du droit des marques. Toute détérioration des éléments présents lors de prestations ainsi que, en l'absence d'autorisation expresse, toute reproduction, téléchargement, copie, modification, utilisation commerciale, totale ou partielle, des différents éléments des prestations de PROTOTYPE STUDIO sont interdits et exposent son ou ses auteurs à des poursuites. Ces CGV n'autorisent en aucun cas la reproduction, la modification ou l'utilisation commerciale des différents éléments des prestations de PROTOTYPE STUDIO ou de son site internet.

## Article 11. Archivage

PROTOTYPE STUDIO s'engage à stocker les archives des projets pour une durée de deux ans à compter de la première date de livraison du film. Passé ce délai, les archives pourront soit être détruites par PROTOTYPE STUDIO, soit être restituées par PROTOTYPE STUDIO au client sur demande, après acceptation d'un devis.

## Article 12. Règlement des litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français. En cas de litige, le client peut tout d'abord contacter PROTOTYPE STUDIO afin de rechercher une solution amiable. À défaut de résolution amiable, tous les litiges relatifs aux CGV concernant sa validité, son exécution, son interprétation ou encore sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront portés devant le Tribunal de commerce de Paris 1<sup>er</sup> le compétent en la matière situé : 1 Quai de la Corse, 75 004 PARIS.

Fait à Paris le 01/10/2021